

École « La Clef des Champs »
34, Grande Rue
38080 FOUR
04.74.92.71.26

Compte rendu du Conseil d'école du 16 octobre 2025

Présents : Parents : Mmes Lucie Aubert, Chantal Paulin, Emilie Bru, Mrs Ludovic Largot, Antoine Chavet

Enseignantes : Mmes Mathilde Salvi, Muriel Lombard, Blandine Meynier, Stéphanie Nicolas, Stéphanie Porcher, Sophie Corjon, Audrey Ceux

Représentantes de la Mairie : Mmes Anh Brun, Cécile Gerey

ATSEM : Mme Géraldine Jas

Excusés : IEN : Mme Emeline Bois

I - Rôle du Conseil d'école

Cette année, le vote pour les élections de parents d'élèves a eu lieu uniquement par correspondance. Il y a eu beaucoup de votants : 71,43 % des parents ont voté.

Nous avons constaté beaucoup de bulletins nuls.

La Directrice rappelle qu'il :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- adopte le projet d'école,
- donne son avis sur l'organisation et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants, restauration scolaire, sécurité).

Elle précise les missions et les devoirs de tous les participants et notamment qu'il est important de garder une attitude positive sans craindre de dénoncer les problèmes si nécessaire. Tous les membres du Conseil doivent toujours œuvrer dans l'intérêt des enfants.

Le règlement intérieur est identique à celui de l'an dernier.

Le Conseil d'école vote à l'unanimité le règlement 2025 /2026. Celui-ci sera collé dans le cahier de liaison des élèves après les vacances.

II - Vie de l'école

a) Bilan de la rentrée de septembre 2025

Sur le plan des effectifs :

PS/MS/GS 24 enfants	PS/MS/GS 24 enfants	GS/CP 24 enfants	CP/CE1 24 enfants	CE1/CE2 24 enfants	CE2/CM1 25 enfants	CM1/CM2 26 enfants
10 PS	10 PS	14 GS	13 CP	9 CE1	9 CE2	6 CM1
9 MS	9 MS	10 CP	11 CE1	15 CE2	16 CM1	20 CM2
5 GS	5 GS					

Le total est de 171 enfants (161 élèves en 2024 à la même période).

Concernant les prévisions pour la rentrée 2026, il y aurait 16 entrées en Petite Section d'après les actes de naissance.

Depuis 2 ans, l'Inspection Académique impose de ne pas dépasser 24 élèves dans les classes de GS, CP ou CE1.

La répartition des élèves est faite par les enseignantes qui veillent à :

- constituer des groupes hétérogènes,
- une répartition équilibrée des filles/garçons.
- la répartition des AESH (5 personnels dans l'école pour l'instant)

L'IEN donne son avis et indique les modifications à apporter si besoin.

Dans l'ensemble, les enseignantes constatent un état d'excitation et d'agitation des enfants avec beaucoup de difficultés à la concentration depuis la rentrée.

b) Quelques informations diverses :

Point sur l'aménagement du temps scolaire pour les élèves de Petite Section

Un petit rappel concernant la **scolarité des élèves devenue obligatoire à partir de 3 ans** depuis le décret paru en août 2019. Pour cette année scolaire encore, sur les 20 élèves de Petite Section, 5 familles ont demandé un aménagement pour leur enfant de PS afin qu'il puisse sur les premières périodes ne pas fréquenter la classe en journée complète. Elles ont reçu un avis favorable suite à leur demande. Il est évident que cet aménagement doit être temporaire et que **d'ici à début janvier, tous les enfants de PS devront fréquenter l'école en journée complète.**

Ceci est valable pour tous les enfants qui n'ont pas de prise en charge par la Maison du Handicap.

Le RASED

La psychologue scolaire, Inès Roland, est toujours en poste sur notre secteur. Ses coordonnées sont les suivantes : ines.roland@ac-grenoble.fr /06 98 32 94 40. Son bureau est au GS18 à Villefontaine.

Les membres du RASED (Maîtres G (comportement) et E (difficultés scolaires)) n'interviennent pas sur l'école.

Nous travaillons avec la psychologue scolaire lors de conseil de cycles pour parler des enfants en difficultés, dans le but de trouver des solutions ensemble.

Le plan pHARe

Les 2 référentes pHARe de l'école sont Mme Ceux et Mme Salvi.

La journée de lutte contre le harcèlement scolaire aura lieu le jeudi 06 novembre.

Après un temps d'information sur le harcèlement, nous ferons passer ce jour-là un questionnaire (le même que l'année dernière) à ce sujet à tous les élèves du CE2 au CM2.

Puis l'analyse des réponses sera réalisée par les enseignantes avant l'engagement d'actions **le jeudi 20 novembre** :

-En journée, un temps pédagogique de formation/ prévention sera assuré par des formateurs de l'AROEVEN (association agréée par l'Education Nationale) pour ces mêmes élèves.

- En soirée, de 18h à 20h une rencontre avec les parents d'élèves sera proposée en présence de l'association.

Une communication par le biais de l'ENT sera faite en amont.

Mme Lombard invite les parents délégués à relayer/diffuser aussi cette proposition.

Les agents municipaux ont, quant à eux, reçu une formation sur le harcèlement le mercredi 29 novembre 2023. Tous les agents ont été sensibilisés à cette notion.

Par ailleurs, l'équipe envisage un travail en partenariat avec la MAE courant janvier à destination des familles. Il s'agira par le biais d'ateliers réalisés en soirée de clarifier « la notion de conflit » afin de bien la différencier de la notion de « harcèlement ».

Le programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle)

Conformément au BO du 6 février 2025, une information et une éducation à la vie affective et relationnelle sont dispensées dans les écoles, collèges et lycées, à raison d'au moins trois séances annuelles par groupes d'âge homogènes. L'EVAR se concrétise par ces séances spécifiques obligatoires et s'intègre également à d'autres temps d'apprentissage à des différents enseignements.

À chaque axe sont associées des notions et des compétences, ainsi que des préconisations d'activités. Le programme indique aussi les relations les plus manifestes et les plus pertinentes avec les programmes disciplinaires ainsi qu'avec l'enseignement moral et civique (EMC) et avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

- Les contenus et les modalités des séances sont adaptés à l'âge et à la maturité des élèves.

- Les parents d'élèves sont informés des objectifs d'apprentissage annuels de cette éducation selon des modalités laissées à l'initiative de chaque école, sans qu'il soit besoin d'entrer dans les détails des séances. Le programme est public.

- L'EVAR permet aux élèves de développer des connaissances en lien avec les programmes disciplinaires et le socle commun de compétences. Elle favorise la compréhension des enjeux personnels et sociaux à travers des savoirs scientifiques, littéraires, historiques, artistiques et juridiques. Cette éducation vise également à développer des compétences psychosociales essentielles, comme l'empathie, la gestion des émotions et la communication, pour construire des relations respectueuses et égalitaires. Elle met aussi l'accent sur l'acquisition de valeurs républicaines telles que l'estime de soi, le respect des autres, l'acceptation des différences et le respect des droits humains, contribuant ainsi à renforcer les principes de solidarité, de respect et de responsabilité au sein de la société.

Objectifs et Attendus spécifiques par cycle

	CYCLE 1	CYCLE 2 et 3
OBJECTIFS	Favoriser le développement social et émotionnel des enfants, promouvoir une image positive de soi et des autres .	Renforcer les compétences psychosociales , promouvoir l'égalité et prévenir les discriminations .
ATTENDUS	▪ Reconnaître et exprimer ses émotions. ▪ Comprendre les règles de base des relations sociales (partage, respect). ▪ Distinguer les relations familiales et amicales. ▪ Initiation au respect de l'intimité corporelle	▪ Comprendre et respecter les différences entre les sexes et les cultures. ▪ Développer des compétences sociales (coopération, empathie). ▪ Reconnaître les émotions et apprendre à les gérer. ▪ Initiation aux concepts de base sur le corps humain et la santé.

Sécurité dans les écoles

La posture Vigipirate « Été - Automne 2025 » est maintenue au niveau URGENCE ATTENTAT sur l'ensemble du territoire national. Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

La police municipale passera à partir de début novembre. Elle sera présente aussi les matins et à d'autres moments.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est obligatoire depuis 2015 et fera l'objet de 2 exercices obligatoires dans l'année scolaire. Le premier exercice a eu lieu le jeudi 16 octobre. Il a porté sur le thème « attentat intrusion ».

En amont, les familles et les enfants ont été prévenus. Un bref retour écrit sur l'exercice a été transmis par le biais de l'ENT.

Nous l'avons fait à ce moment-là pour que les agents municipaux puissent être présents. Les enfants ont été bien calmes.

Le deuxième exercice aura lieu courant 2026. Le thème sera « Risques majeurs ».

- **L'alerte incendie**

L'exercice « évacuation incendie » a été réalisé le 18 septembre.

Le LSU

Le LSU est obligatoire à partir du CP et sera donné aux familles 2 fois dans l'année scolaire (fin janvier et fin juin)

En maternelle, un livret récapitulant les progrès des élèves sera remis 2 fois par an également.

c) La coopérative scolaire de l'école

A ce jour, il y a 1855.15€ euros sur le compte de l'école.

Les finances ont permis de régler l'assurance MAE/MAIF et la cotisation OCCE pour un montant de 465.40€.

L'appel des cotisations a permis de récolter 1078€. Nous remercions les familles qui ont participé.

Nous allons prochainement accueillir l'AROEVEN, qui coûte environ 600€, acheter des livres pour le PNI, des ballons pour la cour de récréation, du matériel de sport, des livres...

III - Les actions pédagogiques

Projet d'école

Domaines	Actions
Les apprentissages et le suivi des élèves	- Du CP au CM2 (2^e semaine de septembre) : Utilisation des résultats des évaluations nationales pour mettre en place un travail différencié y compris dans les classes de maternelle. - 1 stage de réussite éducative pour les élèves du CP au CM2 organisé en octobre sur la 1^{ere} semaine des vacances, sur la base du volontariat des élèves et des enseignantes avec Mme Salvi pour 6 élèves de cycle 2. - Mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) depuis mi-septembre. Elles sont proposées par période et se déroulent le soir à partir de 16h30. Elles permettent de prendre en charge des élèves pour remédier à une difficulté scolaire sur la phonologie, la fluence, la compréhension, la lecture et les mathématiques, mais aussi pratiquer la pro-action (voir à l'avance une nouvelle notion).
Bien-être de l'élève, le climat scolaire	<u>Projets artistique et culturel</u> :
Parcours éducatifs (artistique, culturel,	Projet commun aux classes sur le thème : « <i>Voyage au fil du temps</i> » travail

citoyen, éducatif, santé)	en art, poésie... qui donnera lieu à une grande lessive si possible dans le jardin de la mairie en fin d'année scolaire. <u>Projet sportif :</u> - Courseton pour les classes de GS/CP à CM1/CM2 doit avoir lieu le vendredi 17 octobre après-midi à 15 heures. -Natation pour CP/CE1 et CE1/CE2 (du 8 décembre au 23 janvier) à Villefontaine, puis les MS/GS et GS/CP (du 4 mai au 11 juin) -Projet « vélo » pour les classes du CP au CM2 (ateliers pour le cycle 2, sorties sur route pour le cycle 3) ; une sensibilisation est prévue également pour les maternelles. Nécessité de parents agréés pour accompagner les sorties sur la route. Pour sortir avec une classe de 24, il faut 4 parents agréés. A ce jour, bien que les informations aient été communiquées début septembre via l'ENT, aucun parent ne s'est inscrit pour passer l'agrément vélo ; c'est peu pour renouveler le vivier ! Au cours de la réunion, un parent délégué se dit favorable pour le faire ; nous l'encourageons ! -Randonnées pédestres et cyclistes aux alentours de Four. - « Ecole au dehors » : Les lundis matin pour la classe de PS /MS/GS1 de fin septembre à décembre, puis pendant l'hiver temps de jeux de société avec les adultes accompagnateurs. Et reprise des sorties au printemps. Une fois par mois pour la classe de PS/MS/GS2 avec une trêve hivernale. 2 fois par période pour la classe de CE1/CE2. <u>Projet citoyen, éducatif :</u> Les CP/CE1 et les CE1/CE2 partiront en classe découverte : Centre des Rambins à Corrençon-en-Vercors, autour de la nature : semaine du 18 mai (5 jours, 4 nuits), avec des animateurs vie quotidienne et d'autres pour les activités.
Les acteurs et le fonctionnement de l'école	- Poursuite de l'élaboration du livret de parcours culturel de l'élève - Spectacles CAPI (1 par classe) : transport financé par la CAPI et coût du spectacle 7€ par enfant. -Projets dans le cadre du PLEAC : 3 classes travailleront sur un projet avec le Conservatoire sur décembre/janvier (7 séances + une journée). - Projet en partenariat avec les bibliothécaires de Four : Participation au PNI (Prix Nord Isère). Une présentation des livres par les bibliothécaires pour la sélection maternelle sera proposée aux élèves en début d'année. Toutes les classes voteront courant mai. Participation de la classe de CM1/CM2 au concours « Petits Champions de la lecture » : 2 séances au préalable avec une intervenante, comédienne, pour préparer les élèves à lire un extrait de roman en le mettant en voix.

	La classe des CE1/CE2 accueillera Philippe UG (auteur de livres « pop-up ») le 24 novembre après-midi dans la salle périscolaire. Alexia, bibliothécaire, a aidé à la remise en fonctionnement de la BCD de l'école. Finalisation de l'installation avant une mise en service sûrement en début d'année.
L'école dans son environnement institutionnel et partenarial	L'école est ouverte aux parents pour participer à des activités proposées par les enseignantes. Mise en place d'un Conseil Municipal Enfants (CME). Préparation des élections en classe pour les CE2, CM1, CM2 ; gestion du CME par la Municipalité. Bonne participation des élèves (15 candidats de CM1/CM2 et 5 élues (seulement des filles) le 22 septembre pour un an). Nous remercions vivement les familles qui participent activement pour aider à l'accompagnement des sorties notamment.

IV - Les partenaires

a) La Municipalité

Aménagement de l'école et travaux

Installation des 2 bancs de l'amitié pendant les vacances de la Toussaint

Recherche active pour la réparation des fuites (venant du toit) devant la classe de GS/CP et le dortoir.

Investissements

Mme Brun rappelle que la Municipalité votera le budget 2026 avec les effectifs au 01/01/2026 comme toutes les années. Les prévisions sont les suivantes, sur la base de 171 enfants inscrits (effectif à la rentrée de septembre) :

- 40 euros par enfant pour l'achat des fournitures scolaires soit 6840€ (171 x 40 €)

Stéphanie Porcher soulève le fait que ce budget n'a pas augmenté depuis très longtemps.

Mme Brun propose de le passer à 42€/enfant si le Conseil Municipal valide sa proposition.

- 8 euros par enfant pour les sorties scolaires soit 1368 € (171 x 8 €)

- Transport piscine : 1810 € + piscine CAPI : 728 € et golf CAPI : 504 € soit un total de : 3042 €

- Classe découverte 8€/jour/enfant.

- Le voyage à Paris pour les CM2 ?

A lieu habituellement un mercredi début juin, le coût est de 1500 à 2000 € (train + métro).

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour tous les investissements cités et les travaux réalisés.

Le périscolaire

Cantine :

Il y a environ 120 à 130 élèves par repas dont en moyenne 45 maternelles (sur 61 maternelles) tous les jours.

Les enfants de maternelle sont servis à table par 3 agents pour les aider ; il y a 3 services de self pour les élémentaires

3 enfants avec PAI.

Concernant les PAI pour allergies alimentaires, les parents doivent apporter le repas de leur enfant car aucun risque ne sera pris.

Garderie :

Matin : moyenne de 35 enfants dont 10 maternelles (grande augmentation)

Soir : moyenne de 74 enfants dont 26 maternelles. L'étude surveillée a été remise en place depuis fin septembre (18 à 20 inscrits par soir).

b) Les associations de parents : Sou des écoles

Les enseignantes remercient les membres actifs qui leur permettent de réaliser de nombreuses sorties et des projets. 1000 euros par classe seront attribués pour 2025/2026 pour les sorties, ainsi qu'une enveloppe de 1400 euros pour le cadeau de fin d'année.

V - Questions – Remarques

R du sondage préparé par les parents d'élèves et envoyé aux familles après les résultats de l'élection

Taux de participation : ¼ de participation sur environ 130 familles.

Points positifs :

Bon accueil des élèves et des parents

Enseignantes investies et disponibles

Communication claire et régulière

Bonne organisation des temps périscolaires

Ambiance générale sereine et bienveillante.

Points d'attention/Pistes d'amélioration :

Renforcer la bienveillance et la confiance dans certaines classes

Améliorer l'hygiène des sanitaires côté maternelle (*Mme Brun note mais aucun retour ne lui a été fait du côté des professionnels intervenant sur l'école*)

Prévoir des dispositifs pour la chaleur estivale (*Mme Brun indique que ce point sera à étudier lors du prochain mandat*)

Clarifier le rôle des parents délégués auprès des familles (*un flyer sera préparé par les parents délégués et envoyé aux familles par Mme Lombard sur Educartable*)

Organiser un spectacle de fin d'année avec tous les enfants pour tous les parents

Trouver des alternatives aux écrans sur les temps calmes (*La municipalité indique que depuis la rentrée, aucun temps d'écran n'a été proposé aux enfants sur les temps périscolaires*)

Diversifier les pratiques pédagogiques ?

Apporter une serviette en tissu pour les temps de cantine particulièrement pour les maternelles (*Mme Brun a entendu la demande mais explique que ce n'est pas envisageable*)

Les familles semblent satisfaites à plus de 81%.

Quelques demandes ou propositions :

Décoration du banc de l'amitié (*Mme Brun nous a indiqué que les 2 bancs de l'amitié seraient installés durant les prochaines vacances*)

Avant les départs en vacances : organiser des portes ouvertes dans l'école pour un échange convivial entre parents et enseignants

Café des parents à réorganiser (*2 propositions ont été données ce soir par l'équipe enseignante : l'une en novembre, l'autre en janvier*)

Sur les menus, serait-il possible d'ajouter les allergènes ? (*Mme Brun précise que l'indication est déjà fournie sur e-ticket*)

Limiter le sucre à la cantine (en particulier dans les yaourts)

Demande pour que les temps « papote » proposés par les parents délégués soient plus diffusés (Mme Lombard précise qu'elle peut relayer l'information par le biais de l'ENT et Mme Brun rappelle qu'il est nécessaire de bien réserver la salle à l'avance)

Satisfaction à la cantine : 87.5%

Remarques positives et bon climat dans l'école soulignée par l'équipe des parents délégués.

La Municipalité invite à venir assister à la commémoration du 11 novembre (10h00 au cimetière et 10h30 au Monument aux Morts) : participation des élèves de CE2 et Cycle 3 souhaitée accompagnés de leurs enseignantes, des enfants du CME ainsi que les Cadets de la Gendarmerie.

Le Conseil d'école prend fin à 19h44

Mme Lombard remercie tous les participants.